



**Grand Conseil**  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

## Question orale

(formulaire de dépôt)

*A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil*

N° de tiré à part : \_\_\_\_\_

Déposé le : \_\_\_\_\_

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 112 LGC** Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

### Titre de la question orale

WelQome – un soutien malvenu aux domaines viticoles communaux ?

### Question posée

Au travers de la plateforme Welqome et pour faire face à des difficultés économiques suite à la crise COVID, le Canton de Vaud a investi 15 millions de francs dans un plan de relance. Cette mesure doit soutenir les professionnels de l'hôtellerie, de la gastronomie, de la viticulture et des loisirs. Il s'agit d'une mesure innovante destinée, selon les nombreuses conférences et articles de presse y relatifs, à soutenir les PME vaudoises.

Or, en consultant la plateforme, nous constatons que des domaines viticoles communaux, soit de collectivités publiques, entre autres, peuvent bénéficier de ces mesures. Le domaine de la Ville de Morges ainsi que le domaine du Burignon, soit la ville de Lausanne en sont deux exemples.

Dans l'EMPD concerné, nous apprenons que toutes les offres doivent être validées par l'entreprise QoQA et le Conseil d'Etat.

Nous posons donc la question suivante au Conseil 'Etat :

- Est-ce une réelle volonté du Conseil d'Etat de soutenir des corporations de droit public ?

Nom et prénom de l'auteur :

Volet Pierre

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :